Le Parlement adopte définitivement la présomption d'usage légal des armes par les forces de l'ordre

La proposition de loi, soutenue par le centre, la droite et l'extrême droite, a été adoptée à 205 voix pour et 110 contre au Sénat.

live dans l'app
live plus tard
311 374 commentaires
partager

Franceinfo avec AFP
France Télévisions

Publié le 20/11/2024 16:34 Mis à jour il y a 47 minutes
Temps de lecture : 5min



L'hémicycle du Sénat, le 4 novembre 2020. (SIMON WOHLFAHRT / AFP)

Le Parlement a définitivement adopté, vendredi 20 novembre, une proposition de loi très sensible instaurant une présomption d'usage légal des armes par les forces de l'ordre. Soutenu par le gouvernement, une grande partie du bloc central et le Rassemblement national, le texte du député Les Républicains Eric Pauget a recueilli 205 voix pour et 110 contre au Sénat. La gauche, hostile à cette proposition synonyme selon elle de *"permis de tuer"*, a promis de saisir le Conseil constitutionnel, espérant faire barrage à sa promulgation.

Alors qu'il prévoyait initialement une présomption de légitime défense des forces de l'ordre, le texte a été réécrit par le gouvernement à l'Assemblée. Il établit désormais que *"lorsqu'ils font usage de leurs armes"*, policiers et gendarmes *"sont présumés avoir agi"* dans le cadre de la loi. Il procède ainsi à une inversion de la charge de la preuve, apportant une protection juridique supplémentaire aux policiers et gendarmes, selon les défenseurs du projet. *"Cette présomption peut, à tout moment, être renversée par tout élément de preuve contraire"*, prévoit également le texte.

Le texte garantira, selon le ministre de l'Intérieur, *"un cadre juridique adapté à la réalité"* des interventions des policiers et gendarmes. Pris à parti par l'ensemble de la gauche qui l'accuse de céder à une proposition d'extrême droite, Laurent Nuñez a martelé que la réforme était *"celle du gouvernement"* et non *"du Rassemblement national"*.

Le RN revendique une "victoire idéologique"

L'examen du texte, ajouté à l'ordre du jour en urgence par le gouvernement alors que le groupe RN envisageait de l'inscrire à l'agenda de sa journée parlementaire en décembre, a entraîné de houleux débats dans l'hémicycle. La sénatrice d'extrême droite Sylvie Josserand a revendiqué *"une victoire parlementaire et idéologique"* pour le Rassemblement national. La sénatrice socialiste Patrick Kanner a de son côté dénoncé une loi *"contraire aux intérêts de nos forces de l'ordre"*.

L'opposition à ce texte fait partie des revendications nombreuses des manifestations des dernières semaines, dans le sillage d'une pétition signée par plus de 150 000 personnes sur le site de l'Assemblée nationale. Jeudi, plusieurs centaines d'opposants se sont rassemblés près du Sénat à l'appel de nombreuses ONG et associations. Un faux cimetière a été installé devant les grilles du jardin du Luxembourg, avec 31 tombes représentant autant de victimes de tirs policiers mortels depuis 2017, selon les organisateurs.

374 commentaires
partager

Vous pouvez désormais **privilégier l'affichage des articles de franceinfo** dans les résultats de recherche Google. Comment ça marche ?
ajouter comme source préférée

Sur le même thème

Un préfet soupçonné d'avoir renseigné le Rassemblement national sur des affaires en cours

Une balle reçue par courrier, des menaces de mort... Le député LFI Sébastien Delogu porte plainte contre X

Expulsés fin octobre, Patrick et Isabelle Balkany vont finalement pouvoir réintégrer leur moulin de Giverny, après un accord avec l'Etat

Agression d'un responsable universitaire : "Tout ce s'inscrit dans un contexte de violence croissante", estime le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Philippe Baptiste

Laurent Nuñez promet aux policiers une revalorisation de leur prime de risque, les syndicats insatisfaits

La Quotidienne Société
Retrouvez tous les jours à 17h30 notre sélection de contenus "société"
Tous les jours à 17h30
s'inscrire à la newsletter

les mots-clés associés à cet article

Police | Faits-divers | Sénat | Politique | Parlement français | Assemblée nationale

contenus sponsorisés

toute l'actu dès 7h30
Votre adresse e-mail
s'inscrire
France Télévisions utilise votre adresse e-mail pour vous adresser la newsletter "L'actu à 7h30" et vous permettre l'individualisation de contenus et de publicités à nos newsletters. Vous consentez également à l'utilisation de pixels de suivi et de liens trackants. En savoir plus
Notre politique de confidentialité
le live
direct tv
direct radio
Retrouvez aussi
La matinale
Les Jours
Politique de confidentialité
CGU et mentions légales
Gérer mes traceurs
Plan du site
Plan du site recherche
Qui sommes-nous ?
Nous contacter
Accessibilité partiellement conforme
Charte déontologique
Charte du Live
Assistant vocal
Devenir annonceur
Recrutement
Archives de franceinfo